

BONJOUR

le Ptit

- La "Teuf" des 11 - 14 ans aura lieu le 5 novembre
- La Maison du droit bientôt ouverte avenue Flaubert
- La ludothèque reprend ses horaires habituels

- Nouveau départ pour les "10 km de Saint-Junien"
- Bientôt un badge pour accéder à la déchetterie
- Record de fréquentation pour la Biennale d'art naïf

EDITO

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • octobre 2010 • N° 91

VITE DIT

N'en déplaise à certains, Saint-Junien investit pour le présent et l'avenir. Ecoles, aménagements urbains, équipements sportifs, culture et patrimoine ; la municipalité met en œuvre le programme pour lequel une très large majorité de Saint-juniauds l'a élue en 2008.

En tenant ses engagements, la collectivité apporte une salutaire bouffée d'oxygène à l'économie locale et à l'emploi tout en aménageant la ville au bénéfice de ses habitants.

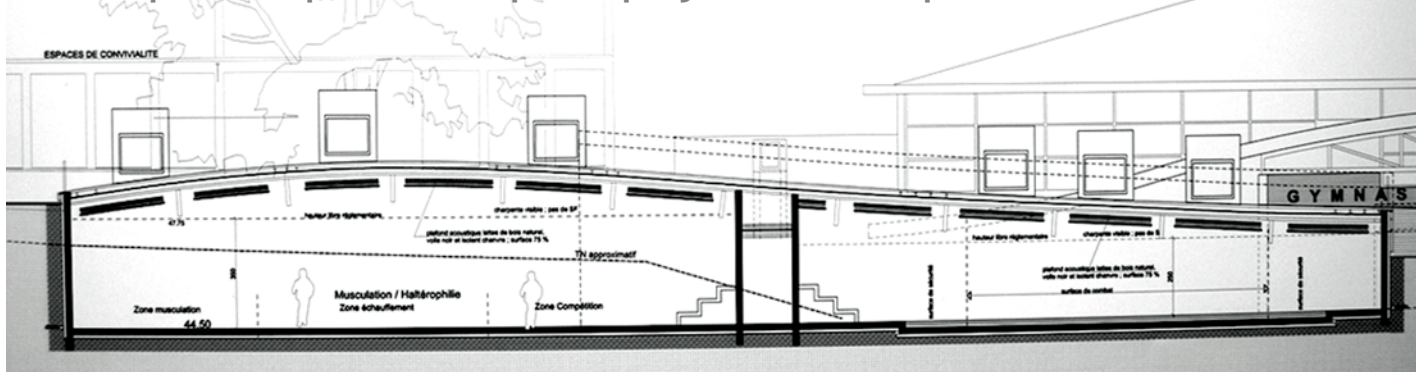
Au moment où l'Etat gèle les dotations aux collectivités locales, où ses transferts de charge non compensés se multiplient, où le service public dans son ensemble est étranglé, vidé de son sens, les communes, départements et régions restent les garants de la cohésion sociale, du soutien aux plus démunis et de l'investissement public.

Quand le gouvernement décide de faire payer au plus grand nombre les dérives de l'économie libérale et les cadeaux faits aux grandes fortunes comme le bouclier fiscal, nous faisons ici le choix de l'intérêt général. La bonne santé financière de la commune nous le permet sans augmenter les impôts. Nous comptons bien poursuivre dans cette voie.

Pierre Allard, maire



Esquisse et plan de coupe du projet de salles sportives aux Charmilles



Le sport : une seconde peau

Un Saint-juniau sur quatre est licencié dans un club de sport. Le chiffre s'explique par une forte tradition, l'engagement de nombreux bénévoles et par un parc d'équipements performant et en constante évolution.

Le sport à Saint-Junien est comme une seconde peau. Il se pratique depuis des lustres à l'image du plus que centenaire rugby qui retrouve cette saison une nouvelle jeunesse en accédant à la Fédérale 1. L'ASSJ qui fédère ici l'essentiel du monde sportif, ne compte pas moins de 32 sections (et 6 sous-sections), soit autant de disciplines pratiquées. Les plus discrètes ne sont pas forcément les moins dynamiques, à l'image du badminton, du ball-trap ou de l'escrime, pour ne citer qu'elles, qui démontrent actuellement une belle vitalité. L'ASSJ compte quelque 3 300 licenciés, 800 de plus qu'en 2001. Il faut y ajouter ceux des six clubs non affiliés à l'ASSJ. L'ensemble regroupé au sein de l'Office municipal des sports, représente, ce n'est pas rien, plus du quart de la population.

La tradition, longtemps entretenue par l'Union syndicale ouvrière

qui plaçait le développement du sport et de la culture parmi ses priorités, n'explique pas tout. Il fallait aussi un environnement favorable à l'épanouissement des sportifs. Cet environnement, la municipalité actuelle, comme celles qui l'ont précédée, s'attache encore à le renforcer. C'est le cas avec la mise à disposition, dans les écoles primaires, d'éducateurs sportifs (trois actuellement), avec l'octroi cette année de 270 000 € de subventions annuelles aux clubs, ainsi qu'avec l'extension de son parc d'équipements.

Alors que le stade du Chalet poursuit sa mutation -le programme de réalisation du terrain de football et de la piste d'athlétisme entrera prochainement dans sa phase opérationnelle- plusieurs autres opérations s'achèvent ou vont être lancées. Au Palais des sports, la réfection

complète du parquet de la grande salle vient d'être réalisée. Le sol des Charmilles a également été refait à neuf récemment. Les deux salles répondent désormais aux nouvelles normes concernant le tracé des terrains de basket. La prochaine opération concerne la construction de salles spécialisées dédiées au judo, au tennis de table, à l'haltérophilie et la musculation, sur le site des Charmilles. Le 13 septembre, le Conseil municipal a entériné le choix du maître d'œuvre, à savoir l'agence OX Architecture. Le projet élaboré par les services municipaux en concertation avec les associations sportives concernées, prévoit la réalisation d'un équipement d'environ 1 300 m². La particularité du bâtiment réside dans le fait qu'il sera enterré, les salles étant éclairées par des puits de lumière. Cela garantira l'isolation thermique et phonique de l'équi-

pement et permet d'envisager un aménagement particulier du parc des Charmilles sur l'espace ainsi libéré. Les travaux devraient commencer courant 2011. L'enveloppe financière provisoire attribuée à l'opération est de l'ordre de 1,35 millions d'euros HT. La participation financière du Conseil général sera sollicitée.

Des capteurs solaires au Palais des sports

Le Palais des sports va bénéficier également de la réfection totale de sa couverture. Elle s'accompagnera de l'installation de capteurs photovoltaïques, intégrés dans la membrane d'étanchéité, et de la mise en place d'une centrale de production électrique raccordée au réseau de distribution. L'électricité ainsi produite sera revendue à ERDF.

TROISIÈME FLEUR

Le jury régional du Concours des Villes et Villages Fleuries vient d'attribuer une troisième fleur à Saint-Junien. Cette distinction vient récompenser les efforts réalisés depuis plusieurs années en matière de fleurissement de la ville et d'aménagement des espaces verts.

GRAFFITI

Les graffitis et les cultures urbaines s'exposent à la Halle aux grains du 16 octobre au 13 novembre. L'exposition de l'association Espace Défis retrace 20 années de graffiti, un mode d'expression qui navigue du vandalisme à l'art contemporain. Elle aborde également la culture hip hop et ses expressions artistiques. Du lundi au vendredi de 15h00 à 19h00 et le week-end de 10h00 à 12h00 puis de 14h30 à 18h30.

TEUF

Le Conseil municipal d'enfants organise sa traditionnelle "Teuf" le vendredi 5 novembre, Salle des congrès, de 18h00 à minuit. Tous les jeunes de 11 à 14 ans, scolarisés à Saint-Junien peuvent participer à cette soirée offerte par le CME. Il suffit de s'inscrire entre le 8 et le 30 octobre, à la Cyberbase. Aucune inscription ne sera prise après cette date. Renseignements : 05 55 43 06 88.

MUSIQUE FRANÇAISE

A l'initiative des Amitiés de Saint-Junien, la Camera vocale et Chronochromie, donneront un concert, dimanche 17 octobre à 17h00, à l'église de Chaillac. Sous la direction de Jean-Michel Hasler et accompagnés au piano par Laurent Bourreau, les chanteurs interpréteront des œuvres de Gounod, Saint-Saëns, Fauré, Franck, Séverac, Messiaen...

BELOQUI

Le Challenge Belouqui de l'école de rugby réunira 16 clubs, soit 700 à 800 enfants, le dimanche 14 novembre au stade du Chalet. Quatre catégories, de - de 9 ans à - de 15 ans, s'affronteront pour cette 12^e édition du tournoi.

CHÂTAIGNES

Le Comité des fêtes de Glane organise la Fête du cidre et de la châtaigne, jeudi 11 novembre. Les visiteurs pourront chiner toute la journée au vide-grenier et acheter cidre, châtaignes et produits régionaux. Le public pourra aussi se restaurer sur place et profiter des animations. Accès gratuit.

ZOOM

La Biennale d'art naïf a refermé ses portes le 19 septembre sur un nouveau record de fréquentation. Au total plus de 8 000 visiteurs ont vu les expositions à Saint-Junien, Saint-Brice et Rochechouart. La Halle aux grains, à elle seule, en a accueilli plus de 5 000.

Incontestable succès donc pour la septième édition de la manifestation dont les échos sont perçus dans plusieurs pays d'Europe d'où sont originaires les artistes participants. N'oublions pas qu'une petite sœur de la biennale est née à Evère (Bruxelles) en 2007.

Les œuvres trottent encore dans les têtes puisque de nombreux scolaires s'en inspirent déjà pour préparer l'exposition " Nos enfants sont des artistes " qui sera visible en 2011.



La 12^e Rencontre des vignerons et des gourmets se tiendra du 29 au 31 octobre, Salle des congrès du Châtelard. Préparez vos papilles !



AU DOS

C'est un vaste cimetière médiéval qui a été mis au jour par les archéologues, place Lénine. Les plus anciennes sépultures pourraient dater du XI^e siècle.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugeroux
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

A Saint-Junien, l'animation estivale a été au niveau de celle des années précédentes, c'est dire qu'elle n'a encore pas été satisfaisante malgré quelques réussites.

La volonté de la majorité municipale n'est pas en cause mais il manque sûrement beaucoup de l'enthousiasme sans lequel il n'y a pas de réussite durable...

Heureusement le centre aquarécricatif a enregistré une très bonne fréquentation...

Pendant l'été, pas plus qu'à la rentrée nous n'avons noté la réapparition d'un conseiller municipal absent physiquement des réunions depuis plus de deux ans ; La majorité municipale qui a voté son remplacement en tant que délégué de Saint-Junien à la CdC Vienne Glane (dont il était vice-président) et lui a ôté sa délégation d'adjoint au Maire de Saint-Junien, se satisfait de son absence permanente.

Le conseil municipal de rentrée, le 13 septembre, a pris la décision - l'opposition votant contre - de lancer un projet de " cité du cuir " estimé déjà à 9,7 millions d'euros (plus de 6 milliards 500 millions de centimes). Une cité du cuir à Saint-Junien, quoi de plus naturel, mais un coût exorbitant est-il raisonnable et sera-t-il supportable ?

Nous craignons qu'il subisse le même sort que le centre culturel qui après cinq années de fonctionnement n'a toujours trouvé ni une place satisfaisante dans la vie locale, ni un public nombreux et varié, mais qui coûte plus de 800 000 € chaque année aux citoyens de la CdC Vienne Glane.

Le contexte économique actuel devrait entraîner la majorité municipale vers une gestion plus prudente.

Nous continuerons à attirer l'attention des citoyens sur les décisions coûteuses de projets grandioses et souvent inadaptés aux besoins.

Les élus de la liste Saint-Junien Autrement

Place Lénine

Un important cimetière médiéval

Les fouilles archéologiques, menées depuis la fin août et prolongées jusqu'à début octobre, place Lénine, ont permis de révéler l'existence d'un important cimetière médiéval. Plus de 200 sépultures ont été recensées. « Nous ne nous attendions pas à en trouver autant » indique Bruno Zélie, l'archéologue responsable du chantier. Dans la partie nord du site, les sépultures se trouvent sur plusieurs niveaux stratigraphiques, ce qui semble signifier qu'elles se sont superposées au fil des époques. Au sud-est, on ne trouve qu'un seul niveau avec des sarcophages alignés et orientés dans la même direction. Leur forme trapézoïdale simple indiquerait que l'on se trouve là dans la partie la plus ancienne du cimetière, datée sans doute du XI^e siècle.

Plusieurs ossements ont été prélevés et seront confiés à un anthropologue qui tentera de déterminer la cause de la mort



et pour la partie nord du cimetière de trouver les signes éventuels d'une épidémie qui expliquerait l'amoncellement anarchique des sépultures.

Quelques objets ont été trouvés dans certaines tombes : une broche en bronze, un petit

Christ sans la croix, une bulle papale de Jules III datant de 1550 et divers fragments de céramique.

Quant au fameux fossé qui ceint le chevet de la collégiale, il n'a pas encore révélé tous ses secrets. Si l'on sait qu'il est antérieur au XIII^e siècle puisqu'il passe sous le chevet de la collégiale, il semble également plus vieux que le cimetière puisque plusieurs sépultures le recourent. Il reste cependant à le dater plus précisément mais le peu de matériels (éléments en bois, cuir, céramique...) retrouvés ne facilite pas la tâche des archéologues. Ils pourront peut-être compter sur un morceau de pilier en bois qui sans doute soutenait la paroi du fossé. Il faudra attendre les expertises en laboratoire pour en savoir un peu plus.

Précisons que ces fouilles représentent pour la commune une charge financière de l'ordre de 146 000 euros.

Ça roule pour La Roulotte

La Ludothèque ambulante installée depuis 2008 au centre administratif a désormais pris l'habi-

tude de transférer ses activités sur la place de la mairie, pendant la période estivale. Cette

délocalisation en extérieur fait le bonheur des Saint-juniens et des estivants, puisque la Roulotte a accueilli entre 50 et 73 personnes, tous les samedis après-midi des mois de juillet et août. La ludothèque a également installé ses jeux dans les quartiers de Fayolas et Bellevue, où là aussi, de nombreux habitants se sont retrouvés pour partager ce moment de convivialité. Depuis la rentrée les activités de la Ludothèque ont repris leur rythme habituel, les mercredis après-midi, de 14h00 à 18h00. Les adeptes du jeu peuvent reprendre le chemin du centre administratif.



Permanences

La Maison du droit prend vie



Dans quelques jours, le Pavillon Labracherie, situé dans le parc de l'Hôtel des impôts, accueillera des permanences, donnant ainsi naissance à la Maison du droit. Le bâtiment qui abritait l'an dernier le centre de vaccination contre la grippe H1N1, est désormais dévolu aux organismes et associations recevant le public sur des problématiques liées au droit. Ainsi, dans un premier temps, la CRAMCO et la CICAS y tiendront leurs permanences du lundi, le conciliateur sa permanence du 3^e mercredi du mois et l'AVIMED

(Association d'aide aux victimes) une nouvelle permanence le lundi. Les trois reçoivent le public sur rendez-vous. Une réflexion et des discussions sont en cours pour transférer dans ces locaux d'autres permanences qui se tiennent actuellement au centre administratif. L'entrée au Pavillon Labracherie se fait par le 16 bis avenue Flaubert. Un vaste parking est situé à l'arrière. Les permanences se tiennent au rez-de-chaussée, accessible aux handicapés.

12^e Rencontre des vignerons et des gourmets

"Culture autour du vin", tel est le thème de la 12^e Rencontre des vignerons et des gourmets organisée par le Lions club de Saint-Junien, du 29 au 31 octobre, Salle des congrès du Châtelard. Un thème décliné bien entendu en dégustations-ventes, en initiations à l'œnologie et en conférence.

Cinquante-cinq exposants sont attendus : 37 producteurs-vignerons, 12 artisans de produits de bouche et 6 exposants locaux de produits régionaux. Dès le vendredi, les visiteurs auront la possibilité d'apprécier les produits qu'ils auront achetés dans un espace dédié à la dégustation. Le samedi et le dimanche midi, ils pourront déjeuner dans le restaurant tenu par les élèves du lycée hôtelier Jean-Monet.

Le vendredi à 20h30, sera donnée une conférence sur « La Chine, la Croatie et le vin ». Rappelons que les bénéfices de cette manifestation permettront au Lions club de financer



ses actions au profit de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, d'un projet sur la maladie d'Alzheimer en partenariat avec le Centre hospitalier de Saint-Junien et de la réinsertion des jeunes adultes handicapés.

Rencontre des vignerons et des gourmets - 29 au 31 octobre - vendredi de 16h00 à 20h00, samedi de 9h30 à 19h00, dimanche de 10h00 à 18h00. Entrée 2€.

ESSENTIEL VILLE

Agenda

Jusqu'au 18 octobre : Exposition de peintures aquarelle et acrylique de Marie-Pierre Belin. Maison des consuls. Du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30 (le samedi matin de 9h30 à 12h00).

15 octobre : Théâtre. « C'est la faute à Rabelais » Mégiscènes à Javerdat, 20h30. Réservations au 05 55 02 87 98.

16 octobre au 13 novembre : exposition "Graffiti et cultures urbaines" à la halle aux grains.

17 octobre : Vide greniers organisé par l'ASSJ école de rugby, au Champ de foire.

23 octobre : Chanson. Récital du chanteur Kent à La Mégisserie, 20h30. Réservation au 05 55 02 87 98.

24 octobre : Course à pied, 10 km de Saint-Junien, sur un nouveau parcours. Renseignements à l'ASSJ Athlétisme, rue Gabriel-Péri.

29 au 31 octobre : Rencontre des vignerons et des gourmets, organisé par le Lions club, Salle des congrès du Châtelard.

5 novembre : La "Teuf" ; organisée par le Conseil municipal d'enfants, Salle des congrès du châtelard, 19h00.

6 novembre : Loto de l'ASSJ Basket, Salle des fêtes, 20h30.

7 novembre : Rando des gantiers, organisée par l'ASSJ cyclotourisme. Rendez-vous esplanade du Châtelard à 8h00.

11 novembre : Cérémonies commémoratives de l'Armistice de 1918, à la Stèle et au Monument aux morts, à 11h.

11 novembre : Thé dansant de la FNACA, Salle des congrès à partir de 15h.

11 novembre : Fête du cidre et de la châtaigne à Glane.

Vous vous posez une question sur l'avancement d'un projet, vous avez une proposition d'aménagement à réaliser : n'hésitez pas, écrivez à P'tit Bonjour à la Mairie de Saint-Junien !

Est-il vrai qu'il faut désormais un badge pour accéder à la déchetterie intercommunale ?

LPB : Ce badge, ne sera obligatoire qu'à partir du premier janvier 2011, mais on peut d'ores et déjà le commander. Pour cela, il faut remplir un formulaire, disponible au siège de la Communauté de communes Vienne Glane (1, avenue Voltaire) ou au Service des ordures ménagères (5, quai des Mégisseries) puis le remettre accompagné d'un justificatif de domicile. Rens. 05 55 02 82 10.

Quand la Médiathèque municipale réintégrera-t-elle ses locaux, rue Jean-Teilliet ?

Les travaux de réaménagement se poursuivent à la Médiathèque. La réouverture est prévue pour le premier trimestre 2011.

Où peut-on se renseigner au sujet des disponibilités des logements de Lasvergnas II ?

LPB : Saint-Junien Habitat (anciennement Office HLM) vous informera à ce sujet. Téléphonnez au 05 55 02 15 16.

Le numéro de téléphone de la CRAMCO aurait changé, quel est-il ?

LPB : Elle a également changé de nom puisque depuis le 1er juillet, la CRAMCO est devenue la CARSAT Centre Ouest (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail). Pour la joindre, il faut désormais composer le 39 60 d'un poste fixe ou le 0971 10 39 60 d'un portable.